Traduction d'un article sur les enfants d'immigrés en France écrit par Celestine Bohlen et publié dans le New York Times le 25 janvier 2016.

Une étude vient montrer que les enfants d'immigrés épousent leur identité de Français

Les enfants d'immigrés font ce qu'ils peuvent pour devenir français. La vraie difficulté est pour la société française de leur laisser accomplir cette tâche.

Telle est la conclusion d'un rapport très attendu de 615 pages, publié ce mois-ci par l'Institut National d'Études Démographiques (INED). L'étude porte sur la manière dont les immigrés et leurs descendants s'intègrent à la société française.

La bonne nouvelle est que, contrairement aux idées reçues, les chercheurs ont constaté qu'une majorité de ceux dont les parents se sont installés en France après la Second Guerre mondiale (venus pour la plupart d'anciennes colonies françaises) acceptent pleinement leur identité française.

De façon moins positive, l'étude montre que beaucoup de ces Français immigrés de deuxième génération se voient bloqués par des obstacles à l'éducation, au logement et à l'emploi qui dénotent une discrimination incessante à l'encontre des minorités dites « visibles », la plupart d'origine africaine.

« Pour résumer, indique Patrick Simon, démographe qui a participé à la direction de l'étude "Trajectoires et Origines", ils se considèrent comme français, mais ils ont le sentiment de ne pas être perçus comme tels, ce qui crée une dissonance entre identité et acceptation en tant que membre à part entière de l'ensemble des citoyens. »

L'enquête est partie d'entretiens conduits en 2008 et 2009 auprès de 22 000 personnes âgées de 18 à 60 ans pour conclure que 20% de ce groupe d'âge est composé en France d'immigrés et de leurs enfants.

Mener cette étude a consisté à éviter les obstacles légaux et politiques qu'on lui a opposé de manière répétée, notamment l'interdiction constitutionnelle de réunir des informations sur l'origine ethnique, la race et la religion. Pour trouver des preuves sur l'origine familiale, les chercheurs ont dû obtenir l'autorisation légale de consulter des milliers d'extraits de naissance.

L'étude a désormais le potentiel de faire date ; la seule autre étude du même type date de 1992. La prise en en compte ses conclusions dépendra de la volonté des dirigeants et des institutions françaises.

M. Simon a là des doutes : « Je ne suis pas sûr que nos responsables politiques utiliseront ces observations. »

Dans l'année qui a suivi le constat du Premier Ministre Manuel Valls sur « l'apartheid territorial, social et ethnique » qui existe en France, seules trois mesures

mineures ont été adoptées dans le cadre de la lutte contre la discrimination, et aucune n'a pris le problème de front.

« Je ne vois pas, concrètement, ce qui a changé en termes de mesures contre la discrimination », confie M. Simon.

L'une des découvertes les plus dérangeantes faites par l'étude concerne le manque de mobilité sociale chez les enfants d'immigrés non-européens.

« En vérité, ils font l'expérience de davantage de chômage et de discrimination que la première génération, dévoile M. Simon. C'est là une découverte surprenante. »

L'étude révèle un ensemble cohérent de pratiques discriminatoires, invisibles et spontanées, qui placent les immigrés de deuxième génération sur une voie particulière où ils se perdent dans des emplois mal payés et des ghettos de fait.

« Il n'y a pas de ségrégation raciale officielle en France, ni de pratiques telles que le refus d'octroyer des prêts immobiliers aux habitants des quartiers pauvres, remarque M. Simon. Mais il y a des pratiques sélectives et des forces socio-économiques qui finissent par produire le même type de ségrégation et de discrimination. J'ai été surpris de voir à quel point elles sont systématiques. »

Puisqu'ils n'avaient pas accès à des statistiques plus larges sur la race et l'origine ethnique, les chercheurs ont dû mesurer la discrimination par la collecte d'observations individuelles. C'est à partir d'elles qu'ils ont conclu que 56% des enfants de familles d'origine sub-saharienne et 48% des enfants de familles d'origine nord-africaine déclaraient avoir le sentiment de ne pas être considérés comme des Français, alors que 15% des enfants d'immigrés européens plus récemment installés en France exprimaient ce même sentiment.

Malgré ce sentiment d'être rejeté, une écrasante majorité des immigrés de deuxième génération, toutes origines confondues, se sentent français.

Beaucoup se décrivent comme ayant une double identité à la fois française et autre, la seconde dépendant soit de la nationalité d'origine de leurs parents, soit d'un groupe ethnique plus large. Mais selon l'étude, ces multiples identités ne s'excluent pas mutuellement.

Cette conclusion contredit la peur française du *communautarisme* (en français dans le texte), un terme qui évoque le spectre de groupes qui s'attacheraient à leurs identités respectives et rejetteraient l'identité française.

Toute société multiculturelle est indéniablement composée d'identités plurielles. Selon M. Simon, refuser cet état de fait ne fait qu'empêcher cette intégration que la France espère réussir.